

Prolongation

# Agriculture biologique ou conventionnelle : l'éternel débat



Photo : Innocent M'badouma

Quelle dose de pesticides a été pompée dans ce champ d'oseille ?



Photo : Guy Romuald Mabika

L'absence de contrôle sur le terrain fausse malheureusement la donne.

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

*Si d'aucuns soutiennent que l'agriculture est indispensable à la satisfaction du marché, d'autres insistent pour dire que le mode biologique doit être privilégié parce que, au-delà de tout, il y a la santé du consommateur à protéger.*

UN scandale a fait grand bruit le mois dernier en Europe et en Asie. Celui des œufs contaminés au fipronil, un pesticide dont l'utilisation a été prohibée pour l'élevage destiné à la consommation humaine. Ce sujet, de façon générale, soulève à nouveau le problème de l'usage des produits chimiques dans le secteur agricole. L'éternel débat entre l'agriculture dite biologique et celle dite moderne ou conventionnelle. Au Gabon, le sujet a été remis sur le tapis par Jean

Placide Ebang Oke et Brice Mvou, chercheurs. Ils ont eu le courage de pointer un doigt accusateur sur des produits maraîchers mis à la disposition du consommateur. Leur dénonciation venait à point, dans la mesure où apparaissent de nos jours des maladies dites émergentes. Pour les uns, les pesticides, dans l'agriculture moderne, contribuent à améliorer les rendements des champs, contrairement aux anciens modes de production. Ainsi, la demande devenant de plus en plus forte, l'on peut satisfaire les consommateurs, à défaut de combler totalement leurs besoins.

**ÉTUDES.** Pour les autres, en revanche, l'agriculture biologique, qui exclut le recours à des produits chimiques de synthèse utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive, doit être privilégiée. Ce groupe de personnes soutient que

l'alimentation issue de ce mode de production agricole est plus saine au niveau nutritif. Leur argument est renforcé par les conclusions contradictoires d'études comparant aliments biologiques et conventionnels. Certains auteurs estiment que les différences sont minimes, tandis que d'autres concluent que les produits biologiques présentent des avantages substantiels sur le plan nutritionnel. En 2007, une conférence internationale de l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a conclu qu'à l'échelle mondiale, l'agriculture biologique, si elle est soutenue par une volonté politique, peut contribuer à la sécurité alimentaire, atténuer les impacts de nouveaux problèmes tels que les changements climatiques, grâce à une fixation améliorée du carbone du sol et une meilleure résilience. Elle a aussi été présentée

comme pouvant renforcer la sécurité hydrique, par exemple la qualité de l'eau, les moindres besoins en irrigation, la restauration du sol en humus, de meilleurs rendements en cas de stress hydrique dû aux aléas climatiques. Dans notre pays, l'usage d'intrants chimiques dans les secteurs agricole et de l'élevage est encadré par le Code agricole. Mais à la lumière du rapport de la FAO, l'on peut se demander s'il ne faut pas arrêter avec l'agriculture conventionnelle, dans la mesure où l'on ne parvient pas à s'assurer du bon usage des engrais et pesticides par les agriculteurs qui, pour ceux espérant se faire beaucoup d'argent, usent de façon abusive de ces produits. Un pesticide est une substance chimique utilisée pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. Selon une étude récente, ces produits voyagent très loin et

certains d'entre eux persistent longtemps dans l'environnement. Se retrouvant présents sous différentes formes autour de nous, ils peuvent donc avoir des impacts sur la santé humaine. **QUESTION DE PRUDENCE.** En juin 2013, l'Institut français de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a publié un bilan de la littérature scientifique internationale sur les risques sanitaires engendrés par l'exposition aux pesticides, plus particulièrement chez les fermiers. Il s'agit de l'enquête la plus complète réalisée à ce jour sur l'impact des pesticides chez l'humain. Cette revue littéraire tend à indiquer que les personnes exposées aux pesticides sont plus enclins à développer certaines maladies telles que le cancer de la prostate, les cancers hématopoïétiques (composition du sang), la maladie de Parkinson et les leucémies. Par ailleurs, l'étude fran-

çaise de l'Inserm met aussi en relief la vulnérabilité des femmes enceintes et des jeunes enfants. Elle fait état de liens entre l'exposition prénatale aux pesticides et le développement de l'enfant, à court et moyen termes. L'on constate plus de cas de leucémie chez les enfants dont les mères ont vécu, pendant leur grossesse, à proximité d'une exploitation agricole. En définitive, au sujet des pesticides, il est possible que nous ne voyions actuellement que la pointe émergée de l'iceberg. La prudence s'impose cependant, en raison des nombreuses incertitudes qui persistent. En considérant les données disponibles, les nombreuses incertitudes ainsi que les particularités des groupes vulnérables, il y a suffisamment d'éléments pour justifier l'application du principe de précaution dans l'utilisation des pesticides.



Photo : Innocent M'badouma

Au Gabon, l'usage d'engrais est pourtant encadré par la loi agricole.



Photo : Jean Madouma

Faut-il se méfier des produits maraîchers mis sur le marché ?